



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 69124

Texte de la question

M. Léonce Deprez demande à M. le ministre des relations avec le Parlement s'il est envisagé l'inscription, à l'ordre du jour du Parlement, du nouveau projet de loi approuvé en conseil des ministres le 30 mai 2001, tendant à réformer le démarchage financier. Après une précédente initiative législative, ce texte a notamment le mérite d'introduire la notion de conseil en investissement financier.

Texte de la réponse

Le projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier enregistré au Sénat sous le n° 346 le 30 mai 2001 prévoit en son chapitre II une réforme du démarchage en matière bancaire et financière. Le ministre des relations avec le Parlement informe l'honorable parlementaire que le Gouvernement n'envisage pas d'inscrire à l'ordre du jour des assemblées ce projet de loi avant le 22 février 2002, compte tenu d'un ordre du jour chargé et de la suspension des travaux parlementaires.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69124

Rubrique : Marchés financiers

Ministère interrogé : relations avec le Parlement

Ministère attributaire : relations avec le Parlement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 novembre 2001, page 6585

Réponse publiée le : 21 janvier 2002, page 365